



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 9 septembre 2021 à 19 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

1. ACCUEIL DES PARENTS ET MOT DE LA DIRECTION

La direction de l'école, M. Benoit Bertholet, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h04.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Geneviève Simon et résolu :

AG #21/22 - 001 QUE Anne-Marie Gaucher soit nommé(e) secrétaire de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Geneviève Simon, et résolu :

AG #21/22 - 002 QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 25 AOÛT 2020

Benoit Bertholet en fait la lecture. Il est proposé par Mireille Versailles, et résolu :

AG #21/22 - 003 QUE le procès-verbal soit adopté tel que déposé.

5. MOT DE LA DIRECTION

Benoit Bertholet présente l'équipe-école, parle de ses valeurs personnelles, du projet éducatif et donne des nouvelles de l'école.

6. PRÉSENTATION DU COMITÉ EHDA

Geneviève Simon et Benoit Bertholet présente le comité EHDA. Une personne du public demande si les parents qui ne sont pas à l'assemblée générale reçoivent ces renseignements.

7. LECTURE DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Le bilan a été fait par Geneviève Simon. Elle nous en fait la lecture.

Il est proposé par Isabelle Côté, et résolu :

AG #21/22 - 004 QUE le rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 9 septembre 2021 à 19 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

8. EXPLICATION SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, DU COMITÉ DE PARENTS ET DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Benoit Bertholet explique la composition et les fonctions du Conseil d'établissement.

9. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

9.1. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

Il est proposé par Benoit Bertholet et résolu :

AG #21/22 - 005 QUE Geneviève Simon soit nommé(e) président(e) d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9.2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par Benoit Bertholet, et résolu :

AG #21/22 - 006 QUE Anne-Marie Gaucher soit nommé(e) secrétaire d'élection.

9.3. CRITÈRES À PRIVILÉGIER POUR ÉLIRE LES PARENTS REQUIS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Benoit Bertholet nous présente les critères à privilégier.

9.4. ÉLECTION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président d'élection informe qu'il y a trois postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- Gilnei Alfredo Seben,
- Mireille Versailles,
- Valérie Descôteaux,
- Emily Moreau.

- _____ durée de deux ans.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants;

ATTENDU les résultats du vote tenu;

Il est proposé par Isabelle Côté, et résolu :

AG #21/22 - 007 QUE les personnes suivantes soient élues au conseil d'établissement de l'école, savoir :



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 9 septembre 2021 à 19 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

- Valérie Descôteaux, durée de deux ans,
- Mireille Versailles, durée de deux ans.
- Gilnei Alfredo Seben durée de deux ans.

Émily Moreau, Rebecca Janson et Bruno Hébert acceptent d'être substitués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Personnes en poste En 2021-2022	Proposée par	Accord ou refus	Début du mandat	Fin du mandat
Valérie Descôteaux		Accord	Sept. 21	Octobre 23
Mireille Versailles		Accord	Sept. 21	Octobre 23
Gilnei Alfredo Seben		Accord	Sept. 21	Octobre 23
Geneviève Simon			Sept 20	Octobre 22
Anne-Marie Gaucher			Sept. 20	Octobre 22

9.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Il est proposé par Anne-Marie Gaucher, et résolu :

AG #21/22 - 008 QUE Geneviève Simon soit la représentante au comité de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Anne-Marie Gaucher accepte d'être substitué.

10. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) ART. 96

10.1 NOM DE CET ORGANISME



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
Procès-verbal de la rencontre tenue
Le jeudi 9 septembre 2021 à 19 h 00
à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours.

10.2 COMPOSITION (NOMBRE DE PARENTS, PROVENANCE)

Les parents intéressés sont : Mireille Versailles, Rebecca Janson, Katherine Bouchard, Émily Moreau, Savoyane Henri-Lepage et Bruno Hébert.

10.3 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT (EX. : NOMBRE DE RÉUNIONS, FRÉQUENCE)

10.4 PROCÉDURES DE MISES EN CANDIDATURE

10.5 ÉLECTION DE PARENTS (MISES EN CANDIDATURE ET VOTE, S'IL Y A LIEU)

Il est proposé par Mireille Versailles, et résolu :

AG #21/22 - 009 QUE le fonctionnement de l'O.P.P. soit non formel et identique aux années antérieures. Les réunions de parents pourront se dérouler dans les locaux de l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. QUESTIONS EN PROVENANCE DE L'ASSEMBLÉE AU SUJET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Pourquoi les parents ont dû acheter les manuels ?

- Lourdeur administrative
- Mauvais payeurs

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Geneviève Simon, et résolu :

AG #21/22 - 010 QUE l'assemblée soit levée à 20h25.

Présidence

Direction